

# Actu bastidonne

N°08  
Décembre 2024



GARDEZ LE LIEN AVEC L'INFORMATION COMMUNALE

ENFANCE &  
ÉDUCATION

VIE MUNICIPALE

CULTURE &  
ANIMATIONS

TRAVAUX

SOCIAL

ASSOCIATIONS



Bulletin municipal semestriel d'information à votre disposition



Joël BONNAFFOUX  
Maire de la Bâtie-Neuve



## ÉDITORIAL

Chères Bastidonne, Chers Bastidons,

Alors que l'année touche à sa fin, il est temps de faire le bilan de nos projets, de nos réussites communes et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir. Ce bulletin est l'occasion de vous remercier pour votre engagement et de partager notre ambition pour une commune dynamique et respectueuse de son environnement.

L'agriculture, un avenir.

Notre commune a toujours été un territoire profondément ancré dans le monde agricole, et cette tradition, nous la préservons. Les agriculteurs de notre commune, garants d'un savoir-faire authentique, contribuent non seulement à notre économie locale, mais aussi à notre identité. Ils incarnent les valeurs de travail et de respect de la terre que nous partageons tous. En soutenant les circuits courts, en valorisant les produits locaux, et en encourageant les initiatives respectueuses de l'environnement, nous souhaitons donner aux jeunes générations l'envie de perpétuer ce riche héritage.

Un calendrier d'événements pour dynamiser notre commune.

L'année à venir s'annonce riche en événements culturels et associatifs. Ces manifestations, organisées grâce à l'implication de nos associations, de nos bénévoles, et de nos élus, sont autant d'occasions de nous retrouver. Fêtes traditionnelles, concerts, et spectacles animeront les prochains mois. Nous vous invitons d'ores et déjà à noter dans vos agendas les dates clés sans oublier notre grande fête communale, rendez-vous annuel incontournable. Ce sont ces moments de partage qui font de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Le vivre ensemble,

Nous continuons d'encourager toutes les initiatives qui créent du lien, que ce soit dans le domaine sportif, culturel ou social. Le projet de végétalisation du centre bourg, de la cour d'école, les futurs aménagements des places sont là pour favoriser le vivre ensemble.













À travers ces projets, nous affirmons notre volonté de construire une commune à la fois dynamique, conviviale, et tournée vers l'avenir.

En cette fin d'année j'aurai une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou la maladie. Je leur adresse mon courage et mon amitié.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année, et j'espère vous retrouver nombreux lors de nos prochains événements. Ensemble, continuons à faire vivre notre commune.

Bien cordialement,

## SOMMAIRE

|   |                                 |         |   |
|---|---------------------------------|---------|---|
|    | <b>Enfance &amp; Éducation</b>  | Page 3  |    |
|  | <b>Vie municipale</b>           | Page 6  |  |
|  | <b>Culture &amp; Animations</b> | Page 12 |  |
|  | <b>Travaux</b>                  | Page 15 |  |
|  | <b>Social</b>                   | Page 18 |  |
|  | <b>Associations</b>             | Page 19 |  |

Rédaction : Mairie de la Bâtie-Neuve  
Mise en page & graphisme : Atelier Disbaru Création Graphique [www.atelier-disbaru.fr](http://www.atelier-disbaru.fr) - La Bâtie-Neuve  
Photographies : Mairie de la Bâtie-Neuve, AdobeStock (en-tête page 7 et pastille page 11)  
Impression : Publimac - La Bâtie-Neuve  
Exemplaire gratuit, distribué par la Mairie de la Bâtie-Neuve.  
Ne peut-être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.  
Document recyclable, à mettre dans le bac papier.

# Enfance & Éducation



## RENTRÉE SCOLAIRE

Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Benoit Delaunay, a souhaité visiter le collège Simone Veil en cette rentrée le 3 septembre. La délégation, composée de M. le Préfet et Mme la Sous Préfète, de Mme Maryvonne GRENIER, Vice-présidente du Département en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse, de M. le Directeur Départemental de l'éducation, des deux députées, Mme ROSSI et Mme ALLEMAND, a été accueillie par M. le Maire et M. le Principal du Collège. Une visite des locaux et des installations fort appréciée, qui a permis un temps d'échange abordant l'inclusion des élèves porteur de handicap ainsi que des partenariats et projets concernés par cette thématique.



## DÉDUCTION FISCALES

Pensez à déclarer les « **frais de garde des enfants de moins de 6 ans** », lors de la déclaration sur **impôts.gouv.fr**. Les services municipaux peuvent fournir le justificatif nécessaire des frais de garde en périscolaire (garderie). Pour les enfants plus âgés, du collège, aux études supérieures, les services fiscaux proposent une déduction forfaitaire. N'oubliez pas de cocher la case adéquate.

## AIDES COMMUNALES

Ces aides concernent généralement les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des écoles, y compris les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les activités extra-scolaires. Cela représente, par élève :

30 € par enfant de maternelle

27 € par enfant d'élémentaire

Il existe d'autres aides spécifiques :

1 800 € pour les fournitures, manuels et fichiers

10 000 € pour les transports liés aux sorties scolaires

(piscine, patinoire, sorties culturelles et voyages de fin d'année)

Le repas de Noël est offert à tous les enfants de l'école le 20 décembre à la salle n°750. Les maternelles profiteront d'un spectacle en fin de matinée et du repas avant de regagner l'école pour un moment de repos.

Les plus âgés viendront, accompagnés de leurs enseignants, partager le repas à 12h00, un spectacle leur sera proposé. Ils retrouveront leurs parents à l'école à 16h.

# ENFANCE

## Rappels concernant le règlement



### PARADE DE CAISSES À SAVON

Depuis 2021, le collège S. Veil collabore avec l'ITEP Jean Cluzel pour favoriser l'inclusion des élèves. Après une première initiative d'ateliers communs autour de la fabrication de nichoirs à oiseaux, l'équipe pédagogique a développé un dispositif pour remotiver les élèves en perte de sens des apprentissages. Ce projet a permis de créer un potager et une caisse à savon commune. Afin de valoriser ces réalisations, une parade a été organisée avec le soutien de la Mairie le 21 septembre 2024, offrant échanges et sensations fortes, et ouvrant la voie à un éventuel événement inter-collèges l'an prochain.



### 8. MODIFICATION DU REGLEMENT

L'inscription peut être régulière, selon un planning ou exceptionnelle, et au maximum au trimestre.

Les inscriptions, pour le trimestre suivant, ne seront possibles que si les règlements sont à jour auprès de la régie du service enfance et de la trésorerie de Gap.



#### 1. INSCRIPTIONS

**Avant le lundi midi de la semaine qui précède.**

Les repas non réservés dans les délais seront facturés à:  
7.40 € pour les habitants de la commune  
10 € pour les habitants hors commune

#### 2. ABSENCES

Seules certaines absences peuvent faire l'objet d'un avoir:

- Raison médicale ou événement familial grave (justificatif obligatoire)
- Sorties ou voyage scolaire
- Grève du personnel communal ou des enseignants

#### 3. REPORT D'ACTIVITE

Possible uniquement pour le périscolaire

(cantine, garderie, mercredi)

Demande à faire par écrit sur

[enfance@labatieneuve.fr](mailto:enfance@labatieneuve.fr)

au moins 10 jours avant le début de l'activité

#### 4. PAIEMENT

A la réservation sur le portail

famille ou auprès du service enfance, en mairie (CB ou chèque)

#### 5. ACCUEIL ENFANTS

Les enfants doivent être accompagnée jusque dans les locaux du centre de loisirs et non déposés au portail.

#### 6. DOCUMENTS A FOURNIR

Chaque année:

Attestation d'assurance scolaire / extrascolaire (individuelle accident et responsabilité civile)

Attestation de quotient familial (pour pouvoir bénéficier des tarifs qui dépendent du quotient)

#### 7. HORAIRES

**PERISCOLAIRE** (garderie et mercredi)

7h30 - 8h30

12h - 12h30 (uniquement pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)

16h00 - 18h30

**EXTRASCOLAIRE** (vacances)

7h30 - 18h00



## EN VERT ET AVEC TOUS

Après plusieurs mois de réflexion de l'équipe et du conseil d'administration, et avec l'accord de la mairie de la Bâtie-Neuve, le jardin de la crèche a été transformé en oasis pédagogique axée sur la verdure et la biodiversité pour favoriser la santé.

L'espace extérieur, initialement recouvert d'un enrobé imperméabilisant et dépourvu d'ombre, absorbait et restituait la chaleur, ce qui compliquait le quotidien de la crèche, surtout en période de chaleur. De plus, la proximité de la route surplombant les lieux, expose les enfants à diverses pollutions (visuelle, sonore, olfactive...).

L'association des P'tites Papouilles a donc repensé cet espace pour offrir un environnement capable de protéger les enfants. Une zone de jeux, de repos et de partage, confortable toute l'année, créée en partenariat avec « Les Récres Buissonnières » et avec le soutien de la commune, de la CAF du 05, du Département, du Fond pour le Développement de la Vie Associative et de la MSA.

Le nouvel aménagement inclut des espaces enherbés, un parcours sensoriel, des haies arbustives, des installations pour la biodiversité (nichoirs, mangeoires), une cabane en osier vivant, un potager et une zone d'ombrage prévue au printemps. Des ateliers de plantation ont également été organisés. Une nouvelle cour en lien avec notre projet pédagogique et la labellisation Ecolocrèche obtenue en 2022.



### OCTOBRE ROSE

Les enfants de l'accueil de loisirs L'Astragale ont réalisé de jolies affiches sur la thématique d'Octobre Rose.

Les adultes leur ont expliqué avec des mots d'enfant ce que cela signifiait et l'importance pour les mamans (et potentiellement les papas) de faire des dépistages !

La sensibilisation commence de bonne heure. Une belle initiative qui mêle créativité et sensibilisation, semant les graines de la prévention dès le plus jeune âge.



# VIE MUNICIPALE

## ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage est toujours un moment compliqué et de tension sur un territoire, entre préjugés, mauvaises informations ou discours délétères. Il revient à l'équipe municipale, accompagnée des services de l'État, de concilier des situations parfois compliquées.

Lors d'une arrivée massive de caravanes, le Maire est en première ligne, en discussion avec les propriétaires des terrains et les représentants des gens du voyage.

Le 18 juillet dernier, une communauté évangélique s'est installée sur des terrains privés, cultivés, quartier de la Faurie, à l'entrée Ouest de la ville.

Alertés, Monsieur le Maire et les services de gendarmerie ont rencontré les représentants de ce groupe de plusieurs centaines de personnes pour leur signifier leurs réticences et leur désaccord avec cette installation illicite.

Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes a apporté son soutien à la commune et le Sous-Préfet a participé à une rencontre sur le terrain ainsi qu'en Préfecture avec les représentants des exploitants et la chambre d'agriculture.

Si nous avons pu constater des nuisances sonores, visuelles ou olfactives, la commune a fait le maximum pour y remédier et sensibiliser les gens du voyage à un usage modéré des espaces.

Au niveau agricole la prairie artificielle et la prairie temporaire d'environ 6 hectares ont été détruites. Les semences et les terres sont asséchées et polluées en conséquence des rejets de caravanes. Au-delà de la perte des récoltes, c'est également un préjudice moral pour les exploitants.

Monsieur le Maire a réuni en urgence les parlementaires, les exploitants, les services de l'état et la chambre d'agriculture le 30 juillet pour établir des constats et trouver des solutions pour cette problématique.

Les réponses restent parcimonieuses pour l'heure avec cependant la promesse d'une question commune posée par les parlementaires au ministère de l'intérieur.

Au niveau commercial, la communauté a largement consommé à proximité du village, pharmacie, Point-Chaud, Boulangerie, supérette et cabinet médical.



## RÉSEAU INITIATIVE

Le réseau Initiatives Alpes Provence est venu à la rencontre des porteurs de projets du territoire le mardi 24 septembre.

Ainsi autour des élus municipaux et communautaires, Monsieur Joël BONNAFFOUX a pu faire le bilan du partenariat avec le réseau concernant l'aide aux entreprises.

Trois nouveaux porteurs de projets ont pu rencontrer, Georges BERTRAND, parrain Initiative 05, Pierre SULON de la Centrale de financement et Stéphanie FERAUD du cabinet comptable Ephisens.

Ils ont ainsi pu présenter leur projet et recueillir les conseils et l'expérience pour le mener à bien.

Par ailleurs le Conseil Municipal a récemment renouvelé son partenariat avec le réseau Initiative Alpes Provence pour permettre la recherche et le soutien de nouveaux créateurs d'entreprises.

Pour info, la commune a apporté un soutien de 6523.5€ par an, depuis deux ans, aux nouveaux porteurs de projets.



## VÉGÉTALISATION ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Dans le contexte actuel, la végétalisation urbaine devient une nécessité. La commune de La Bâtie-Neuve s'engage dans cette démarche avec un projet d'aménagement du centre bourg, plaçant la nature au cœur de la vie quotidienne. Pour s'assurer que ce projet répond aux attentes des habitants, des ateliers participatifs seront mis en place.

### Pourquoi la Végétalisation ?

La végétalisation des espaces publics améliore la qualité de l'air, favorise la biodiversité et offre des espaces de détente pour les citoyens. En ajoutant des plantes, des arbres et des jardins, le centre bourg deviendra un lieu de rencontre vivant et accueillant.

### Les Bénéfices de la Végétalisation

- Amélioration du cadre de vie : des espaces verts offrent des lieux de repos et de convivialité.
- Réduction de la chaleur urbaine : La végétation aide à réguler les températures.
- Favoriser la biodiversité : Les plantes attirent pollinisateurs et autres espèces.
- Sensibilisation à l'environnement : La nature incite les citoyens à adopter des comportements plus respectueux.

### Les ateliers participatifs : Une implication citoyenne

Pour assurer le succès de ce projet, la participation citoyenne est essentielle. Plusieurs ateliers permettront



aux habitants de s'exprimer, échanger des idées et contribuer activement à l'aménagement.

Objectifs des Ateliers :

- Collecter des idées : Plantes, aménagements, activités souhaitées.
- Créer du lien social : Renforcer le sentiment d'appartenance.
- Sensibiliser à la nature : Apprendre à entretenir les espaces verts.
- Concevoir ensemble : Élaborer un plan d'aménagement commun.

### Comment Participer ?

Les ateliers, ouverts à tous, se dérouleront à la médiathèque de La Bâtie-Neuve.

La végétalisation du centre bourg représente une opportunité de renouvellement urbain. Grâce aux ateliers participatifs, chacun peut contribuer à transformer l'environnement et renforcer le lien communautaire. Rejoignez-nous pour faire de notre centre bourg un lieu où nature et vie urbaine s'entremêlent harmonieusement.

## NOM D'UN CHIEN !

Les déjections canines dans les champs agricoles et les pelouses publiques posent des problèmes en terme de nuisances esthétiques, d'odeurs, de risques sanitaires (parasites comme les vers, maladies zooniques), ou de désagréments pour les cultures.

**Il est important de garder ces lieux propres.**

Les agriculteurs comme les employés communaux sont parfois largement impactés lors des tontes ou des moissons.

# Le N°750

Salle Multi-Activités

## A VOTÉ !

Pour améliorer l'accueil des électeurs et faciliter l'organisation, **les bureaux de vote de la mairie et de la tour seront désormais transférés à la Salle Multi Activités n°750.**

Cette nouvelle localisation vise à offrir un cadre plus adapté et confortable pour tous les votants.

Vous recevrez, courant 2025, les nouvelles cartes d'électeur indiquant le numéro de bureau vous concernant.

## MERCI !

Nous souhaitons valoriser une initiative de civisme. Monsieur Le Maire tient particulièrement à remercier Emma et Margot pour avoir sillonné certains quartiers de la commune (Les Platanes, le centre-bourg, les Amouriers...) et d'avoir ramassé près de 3 kg de mégots et autres déchets sur les espaces publics. **Un grand merci et bravo à elles deux pour cette belle démarche !**

Ce qui n'ôte rien au fait que ces mégots par terre sont autant de gestes inciviques et irrespectueux.

Merci aux concitoyens fumeurs de respecter la commune et donc eux-mêmes et de ne pas jeter leurs mégots au sol. Nos enfants n'auraient pas à ramasser ces déchets, s'ils n'étaient pas ainsi jetés.



## TARIFS SALLE N°750

|   | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---|---------|--------------|
| <b>PARTICULIERS</b>                                   |         |              |
| <b>Journée</b>  | 450€    | 550€         |
| <b>Weekend</b><br>(du vendredi 16h à lundi 8h)        | 900€    | 1000€        |
| <b>Weekend Mariage</b><br>(du vendredi 8h à lundi 8h) | 1400€   | 1500€        |
| <b>Caution</b><br>(uniquement par chèque)             | 500€    | 500€         |
| <b>ASSOCIATIONS<br/>Du lundi au jeudi</b>             |         |              |
| <b>Journée</b>  | 200€    | 300€         |
| <b>Caution</b><br>(uniquement par chèque)             | 500€    | 500€         |
| <b>ASSOCIATIONS<br/>Du vendredi au dimanche</b>       |         |              |
| <b>Journée</b>  | 300€    | 400€         |
| <b>Caution</b><br>(uniquement par chèque)             | 500€    | 500€         |

## ETAT-CIVIL

### MARIAGES

LAFARGUE Alizée & FOUCHER-MORBELLI Théo  
GRANOUX Elysa & SICARD Gaëtan  
LECOUTRE Fanny & ROUAK Karim  
DUSSEY Julie & MARCONE Florent  
MOTTE Emmanuelle & GRALL Benoit  
CADIOT Amandine & VINCENT Jérémy  
PITOUT Aurore & VALLANTIN Michaël  
ROMANIN Amélie & SIBUÉ Julien  
TRIGO Aurélie & TSAKIRIS Angelo  
CLÉMENT Rosalie & MAZZA Rémi  
BORDAS Cyrielle & REYNAUD Guillaume  
ARKE Lisa & SANTINI Julien  
PASCALIS Marion & FULBERT Guy  
POULAIN Emmanuelle & LABAT Julien

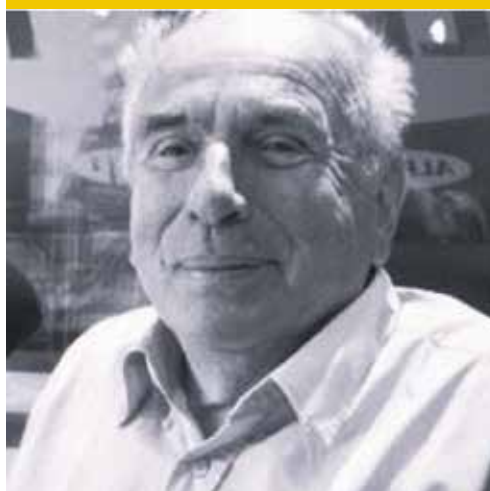
### NAISSANCES

Olivia PARIS  
Méléo VAFPOULOS  
Hayden MAFFREN  
Céleste HURTAUD-  
MARZANI  
Mélinda ESTEVE  
Elona VAGNER  
Victoria LAGIER  
Liv SELWA  
Ambre CAILLAT

Arya LALUNE BÉRAL  
Kaïs KAMBIBI  
Paloma THOMAS  
Grégory FELIX  
Ilhan YILDIRIM  
Timéo BUTIN-ROI  
Camille TANDÉ  
Lohan PLEUVERAUX  
Lorenzo KAFFYBOULAHTINE  
Joshua BASILE  
Lior SURMELY

### DÉCÈS

Florence BAZILE  
France BERNARD  
Dominique ROYER épouse CHARMOILLE  
Clara BRETON épouse SCHOCHER



### HOMMAGE À AUGUSTE TRUPHÈME.

C'est un homme qui aimait profondément les Hautes Alpes et ses habitants. Avec son franc-parler, il a su porter au niveau départemental des dossiers majeurs.

Auguste Truphème préside le Conseil Général des Hautes-Alpes de 2004 à 2008 et apporte ainsi la première pierre à la construction du collège Simone Veil de La Bâtie-Neuve.

### COLOMBARIUM

La commune a doté le Cimetière de 10 cavurnes supplémentaires pour compléter le columbarium du cimetière. Elles accueillent donc les urnes funéraires après crémation. Un emplacement peut être acheté auprès des services municipaux.



La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h00



*Cependant, le mardi, mercredi et jeudi après-midi, seul l'accueil téléphonique est ouvert pour les services enfance et urbanisme*

Le service état-civil établi, Cartes Nationales d'Identité et passeports sur RDV, le lundi et vendredi matin, ainsi que le mardi, mercredi et jeudi après midi



# AGRICULTURE

## Généralités

En 2020, le recensement agricole a dénombré 14 exploitations couvrant un total de 893 hectares, réparties entre 10 exploitations individuelles et 4 Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC). Ces exploitations emploient 23 personnes, dont 21 chefs d'exploitation, soit un équivalent de 20 temps plein. La majorité des exploitations de la commune sont classées comme de petite taille économique. D'après étude récente, sur 8 agriculteurs, 6 sont installés dans le cadre familial, 4 d'entre eux sont en phase de développement avec l'installation prévue de leurs enfants

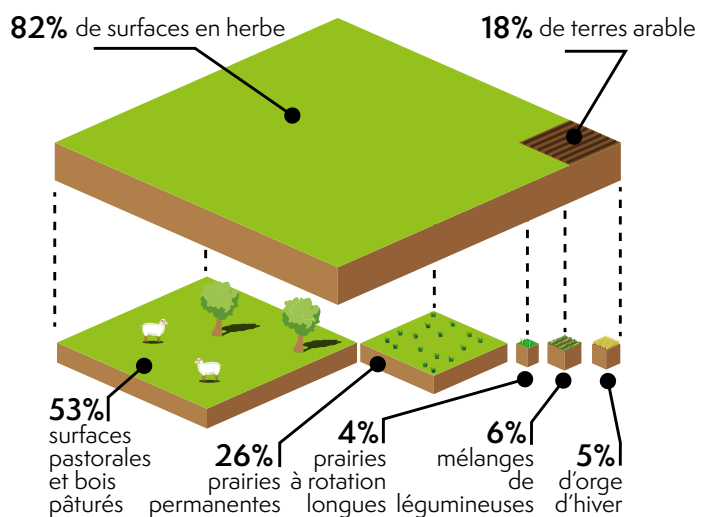
## Productions des exploitations

8 exploitations de la commune sont dédiées à l'élevage d'ovins viande (3 670 brebis mères recensées). On trouve 5 exploitations ayant un élevage bovin, notamment pour viande et de génisses (dont une avec un atelier de farine/pain), 1 exploitation de petits fruits, plusieurs exploitations apicoles et des exploitations ayant des volailles et des grandes cultures.

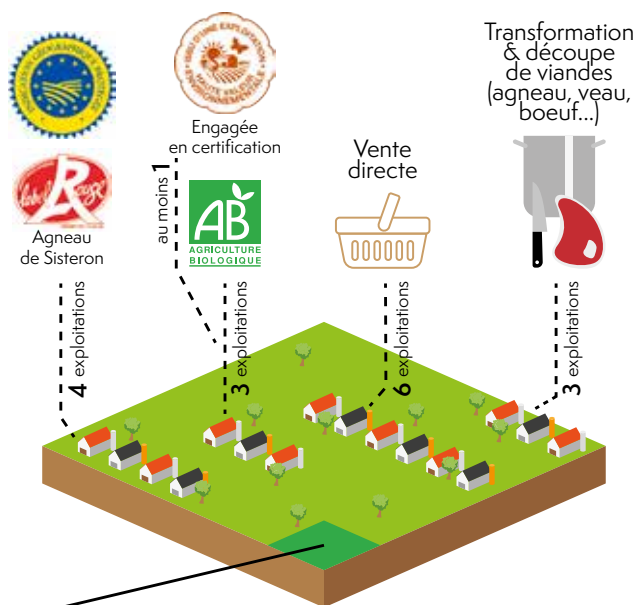
## Surfaces

La SAU (Superficie Agricole Utilisée) moyenne par exploitation est de 63,8 hectares, et 92% de la surface est en prairie (permanente ou temporaire). Les surfaces correspondent à l'orientation élevage de la commune :

**1 432 hectares**  
(déclaration 2022)



## Agriculture biologique, signe de qualité et vente directe.



● 299 hectares déclarés en agriculture biologique (soit 20% des surfaces)

Par ailleurs, on trouve sur la commune :

- 1 adhérent HAN (Hautes Alpes Naturellement) : Viande de veau et de bœuf, farine T80, T110 et T150, viande d'agneau, terrine de veau nature et aromatisée
- 1 adhérente MPP (marché producteur de pays) : petits fruits



### HAUTES-ALPES Naturellement®

Hautes-Alpes Naturellement est une marque territoriale, propriété de la Chambre d'Agriculture du 05, garantissant l'origine haut-alpine et la qualité montagnarde des produits agricoles bruts ou transformés. Elle valorise une gamme diversifiée : fruits, légumes, miels, viandes, fromages, tourtons, plantes, etc., avec une distribution locale assurant des prix justes. Chez les restaurateurs, elle met en avant une cuisine authentique à base de produits locaux. Chaque produit reflète un terroir et soutient les emplois locaux. Cette marque complète les labels de qualité existants, renforçant la valorisation du département.



### Marchés de Producteurs de Pays

La vente directe, notamment sur les marchés locaux, est un excellent moyen pour les agriculteurs de valoriser leurs produits. Les Marchés des Producteurs de Pays, présents dans 35 départements, sont régis par une charte nationale et un règlement départemental garantissant que les produits proviennent exclusivement des producteurs des Hautes-Alpes. Ces marchés mettent en valeur la diversité des terroirs et se tiennent aussi bien en été qu'en hiver dans les stations de ski des Hautes-Alpes.

# CULTURE & ANIMATIONS



## 750 NUANCES DE CABARET

Les animations communales ont organisé une soirée cabaret le 10 novembre dernier à la salle N°750. Un franc succès, avec 380 places vendues très rapidement, en proposant un dîner spectacle hors du commun sur notre territoire. Un spectacle de qualité et abouti a transporté les convives dans les plus beaux cabarets parisiens.



## FESTI'THEATRE

Première édition de Festi'Théâtre réussie du 26 au 29 septembre dernier. Quatre compagnies amateurs du département ont donné une représentation au N°750. Le public a apprécié la diversité et le professionnalisme de chacune d'elle, qui ont présenté leur pièce avec passion ! Le groupe *Cœur de femmes* a clôturé ce festival avec du Bobby La Pointe et son amour des mots ! L'édition 2025, du 24 au 28 septembre, s'adresse aux compagnies théâtrales amateurs du département, parlez-en autour de vous ! Pour y participer : envoyer un mail avec un résumé du spectacle proposé à : [accueil@labatieneuve.fr](mailto:accueil@labatieneuve.fr)

## CONCERT ALTER DUO

Deux musiciens et deux personnalités attachantes ont ravi les auditeurs à l'église de La Bâtie-Neuve le 27 octobre dernier. Jean-Baptiste Mathulin (piano) et Julien Mathias (contrebasse) ont proposé un magnifique voyage musical mettant en valeur le lyrisme et la virtuosité de la contrebasse. Un duo de musiciens à l'interprétation de qualité et rare ensemble qui se déplace avec son propre piano à queue ! Merci à eux pour ce superbe moment et pour le partage de leur passion avec tant de générosité !



# A L'AGENDA

## JANVIER

- 03 janvier 18h30 **Vœux du Maire et du Conseil Municipal** - Salle N°750
- 18 janvier **Cérémonie de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers** - Salle N°750
- 24 janvier **Rallye Monte-Carlo – Speciale St Leger/ La Bâtie-Neuve VOIR PAGE 12**
- 31 janvier **Boum de la Tirelire des écoliers** - Salle des fêtes

## FÉVRIER

- 01 février **Chorale des Cordeliers** - Salle des fêtes
- 02 février **Loto des Donneurs de Sang** – Salle N°750
- 07 février **Ste Agathe par "Rencontres et Loisirs"** – Salle N°750
- 23 février **Loto de l'ADMR** – Salle N°750
- 28 février **Loto de la Tirelire des Ecoliers** – Salle N°750

## MARS

- 05 mars **Carnaval**
- 08 mars **Repas Spectacle "Afrique en Avance"** - Salle N°750
- 15 mars **Concours de mounes Tirelire des Ecoliers** – Salle des fêtes
- 16 mars **Thé dansant** – Salle N°750
- 22 mars **Atout cœur** – Salle des fêtes
- 28 au 30 mars **Fête de la récup' organisée par la Communauté de Communes** – Salle N°750

## AVRIL

- 05 avril **Concours de mounes Les restos du cœur** – Salle des fêtes
- 19 avril **Danse par la Ligue contre le cancer** - Salle N°750

## MAI

- Du 16 au 18 mai **Fête Patronale :**
  - le 16 : **Soirée années 80**
  - le 17, soir, **retraite aux flambeaux, feu d'artifice et soirée disco**
  - le 18 : après-midi : **défilé, fanfares, bal musette**

# MEDIA THÈQUE

## 2025 à la médiathèque

L'année 2025 sera sous le signe de la nature à la médiathèque de la Bâtie-Neuve. Après un passage de la chauve-souris dans nos locaux pour le mois de Novembre, **en décembre** : la médiathèque célèbre les fêtes de fin d'année : atelier d'écriture, confection de couronnes et de biscuits, lecture de contes et projections.

**En janvier**, faune et flore entreront pour nous expliquer comment ils arrivent à s'adapter à des hivers rudes, la magie de la nature... Avec ateliers manuels et lecture pour tous.

**Au mois de Mars**, le cinéma sera à l'honneur dans nos locaux avec entre autre la semaine du court métrage, un événement national et confection de masques de supers-héros.

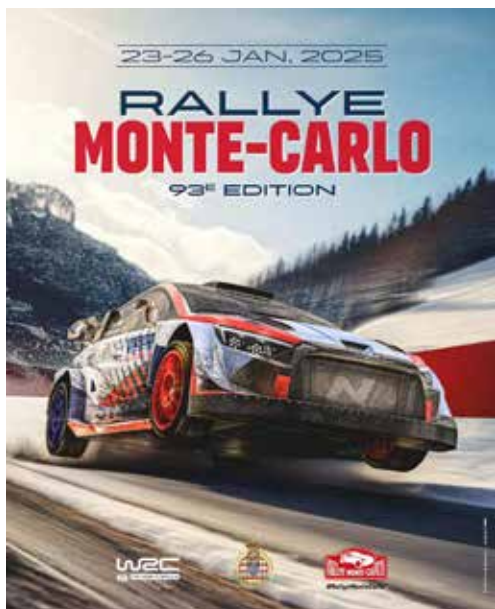
**En avril**, Marcel Pagnol : 2025, l'auteur et cinéaste est né il y a 130 ans... célébrons par des expositions et des lectures de son œuvre l'enfant de la Provence

En plus de toutes ces animations, la médiathèque vous propose aussi les nouveautés littéraires, des DVD et aussi des jeux !!!

## A bientôt dans votre médiathèque !



# RALLYE MONTE-CARLO 2025



**UNE DATE :  
24 JANVIER 2025**

Si le Rallye Monte-Carlo 2025 passera sur 5 journées dans notre département, notre commune est concernée par les Etapes Spéciales (ES) 5 et 8 " Saint Léger les Mèlèzes – La Batie Neuve " qui se dérouleront le vendredi 24 Janvier 2025.

Deux étapes pour deux passages, avec un premier départ à 10h34 et un second passage à partir de 16h26.

Des routes seront fermées et réouvertes (voir encadré organisation à côté) avec impact sur certains quartiers.

Le Col de Moissière sera contrôlé par la Gendarmerie dès le jeudi 23 janvier à partir de 18h00.

Des badges seront donnés par l'Automobile Club de Monaco et la Mairie aura la charge de les distribuer aux administrés impactés par la fermeture de route.

De plus amples informations seront communiquées par voie postale et les réseaux sociaux.

## ORGANISATION

Pour les quartiers l'Ayasse, Amouriers, Pré Laclé, Pré Guillaumette, Césaris, Les Borels et Les Aubins, une procédure de distribution des badges se fera en Mairie courant Janvier.

Les autres quartiers n'ont pas besoin de badges.

- **Contrôle de circulation et d'accès au Sapet le 23 janvier** dès 18h00 depuis le pont des Borels. **Seuls les dépositaires du badge pourront y accéder.**
- Un parking visiteurs et camping-cars sera installé au stade des Césaris.
- Les riverains munis d'un badge devront tous respecter la restriction de circulation à H-180 min, soit 7h30 le matin.
- **Aucune circulation ne sera possible depuis le rond-point du collège ce jour-ci, jusqu'à 19h00.**
- Les services municipaux, ceux de l'école, du collège et de l'ALSH, vont travailler de concert pour accueillir les enfants le plus correctement possible. Consultez les informations transmises pour connaître les modalités d'organisation de chacun.



## FANZONE

Des zones autorisées au public, sécurisées, se trouvent tout le long de la spéciale. Elles sont décidées par l'organisation du rallye et si le public ne les respecte pas, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la spéciale.

Veillez donc à bien les respecter :

- **Si rubalise verte : zone prévue et sécurisée**
- **Si pas de rubalise : zone interdite au public**

# TRAVAUX



## PAS EN MANQUE D'ASPIRATION

Les services techniques ont été dotés d'un aspirateur à feuilles. Outil bien utile en cet automne, cet aspirateur acquis pour 8500€ amène un confort de travail et une rapidité d'exécution. Broyant les éléments, ces derniers seront utilisés en paillis et compost.



## MOBILOGE

Un mobilhome, faisant office de loge a été installé au n°750. Cet équipement permet d'accueillir les artistes et prestataires dans de meilleures conditions. Plus tard il pourra accueillir les vestiaires des futurs terrains de sport.

## RÉALITÉ DE FAÇADE

Les travaux d'isolation et de peinture des façades nord et sud du bâtiment se trouvant au 63 Grand Rue sont terminées. Vous ne pouvez plus manquer le passage entre la Grand Rue et la rue du Barry !



## TOILETTE FRAICHE

Réfection des sanitaires du vestiaire de football des Césarès par nos services municipaux.



## FAIRE SON CHEMIN



### **Chemin de Bayenc**

La piste qui part du réservoir des clos, monte vers le Sapet et les sources du Dévezet, verra une réfection complète en 2025 dans le cadre du programme de défense contre les incendies.

L'aide apportée par les services de l'Etat est à 80% du montant des travaux qui s'élèvent à **154 000€ HT**.



### **Chemin des Sagnes et des Notes**

Les chemins ruraux qui partent des Césarès et rejoignent les Brès ont été réhabilités pour un montant de **25000€** par compactage et broyage des matériaux prélevés et redéposés sur place.

## GARE, A VOUS !

Un nivellement était nécessaire place de la gare permettant un accueil stabilisé et égalisé des automobiles. Le parking de la gare prend forme petit à petit pour mieux vous accueillir. Une valorisation, dans le temps, d'un espace acquis par la mairie il y a plusieurs années.



## AINSI, FONT FONTAINES

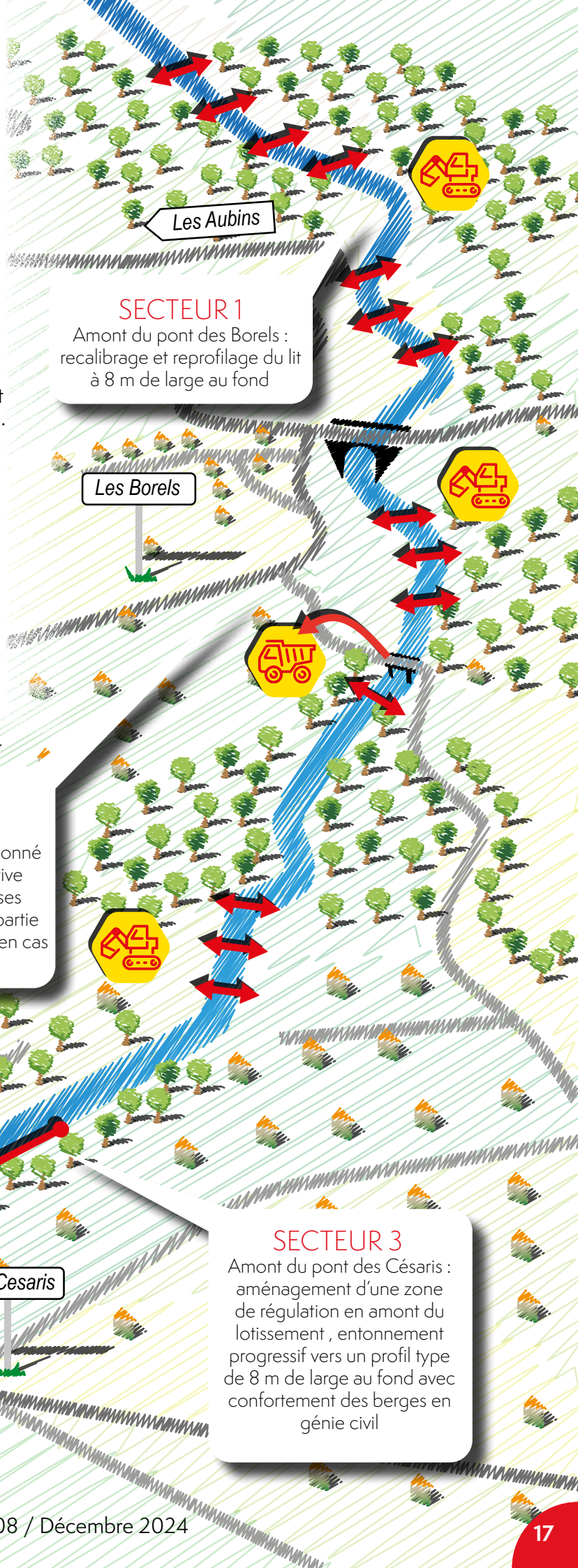
Deux fontaines ont été réalisées par les services techniques dans et à proximité du parc de jeux de la place de la gare.



# AVANT PROJET AMÉNAGEMENT DU TORRENT DE ST PANCRACE

Dans un contexte de forte anthropisation de son cône de déjection et d'une situation érosive en faible évolution de son bassin versant, les services RTM (Restauration des terrains de Montagne) et de l'ONF encouragent la commune à prévoir un aménagement du torrent de St Pancrace pour pallier une crue centennale. Plusieurs contraintes s'accumulent. 4 ponts dont le franchissement est insuffisant, une érosion latérale dans le chenal principal, des constructions qui empiètent sur le chenal du torrent.

Le montant des travaux est estimé à 1.5 millions d'euros HT financés entre 70 et 80% par l'état et ses agences et l'autofinancement restant sera financé à 50% par l'intercommunalité et 50% par la commune soit 500 000€ avec l'avance de TVA



## SECTEUR 1

Amont du pont des Borels :  
recalibrage et reprofilage du lit  
à 8 m de large au fond

## SECTEUR 2

Ponts des Borels – aval du ponceau :  
le ponceau existant est très faiblement dimensionné  
le risque de débordement est important en rive  
gauche. Il convient de retirer le ponceau et ses  
culées et d'élargir le lit à 8m au fond. Sur une partie  
requalification d'une zone efficace de dépôts en cas  
de crue

## SECTEUR 3

Amont du pont des Césaris :  
aménagement d'une zone  
de régulation en amont du  
lotissement , entonnement  
progressif vers un profil type  
de 8 m de large au fond avec  
confortement des berges en  
génie civil

## CCAS

Une année riche et conviviale ! Une sortie à Savières , un repas "de la chèvre" à Ancelle et des rencontres le mardi après-midi permettant de papoter, jouer et profiter d'un café et de pâtisseries maison. Une riche rencontre intergénérationnelle (voir article à côté) mais aussi, des ateliers numériques proposés par la communauté de communes et des ateliers « équilibre et mémoire » animés par Brigitte Bacry pour se maintenir en forme !

L'année va se terminer avec une collecte de jouets en partenariat avec la croix rouge et la CFDT, le repas de Noël le 13 décembre au N°750 et la distribution des paniers de Noël aux personnes de plus de 80 ans de notre commune.

Le CCAS peut apporter sous conditions, une aide de **50€** pour la pratique des activités associatives aux enfants jusqu'en 3ème et des aides alimentaires d'urgence.

Les permanences à la Communauté de Communes étant momentanément suspendues, vous pouvez contacter :

- La maison des solidarités, 5 impasse de Bonne au 04 86 15 30 30.
- Les restos du cœur : 04 92 56 26 49
- Main de partage : 04 92 23 05 36 pour les urgences alimentaires par exemple.

**Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes et de bien commencer l'année 2025 !**

*Sortie du repas de " la chèvre " >>*



## RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Des amuse-bouches et un magnifique gâteau en forme de locomotive : les enfants de l'ACM ont mis tout leur cœur à préparer un accueil chaleureux pour les aînés du CCAS le 13 novembre dernier.

Ce moment de partage intergénérationnel, ponctué d'échanges et de jeux, s'est prolongé l'après-midi, permettant à chacun de transmettre et de recevoir. Une rencontre qui restera gravée dans les mémoires, avec un accueil chaleureux de Magali et son équipe.

Organisées deux à trois fois par an, ces rencontres incarnent une belle leçon de solidarité et de transmission entre générations.



# ASSOCIATIONS

## TRAIL DES CONTREFORTS DU PIOLIT

L'association bastidonne Action05, soutenue financièrement par la commune, organisera la 12<sup>ème</sup> édition du Trail des Contreforts de Piolit. Sur l'édition de 2024, c'est 250 participants ont pu parcourir les différentes distances proposées.

Des parcours pour tous les publics, avec 17km et 650m de dénivelé positif, 9 km et 320m de dénivelé, 6km en mode randonnée et même des courses enfants pour continuer d'encourager la pratique d'activité physique locale.

Faites chauffer vos baskets et rendez-vous le 6 avril prochain !!



*Vous êtes invités aux traditionnels*  
**Vœux du Maire et du Conseil Municipal**  
*le 03 janvier à 18h30*

Salle N°  
**Le 750**

**JOURNÉE DE NOËL**  
**DE 14H00 À 19H30**

# *Feu D'artifice*

**Marché de Noël. Snack & Boissons.**  
**Défilé du Père Noël**  
**avec l'amicale des sapeurs pompiers.**  
**Boissons chaudes offertes**  
**par la mairie après le feu d'artifice**

## La Bâtie-Neuve

## Samedi 14 Décembre

